



Chères lectrices, chers lecteurs,

À moins de trois mois de la fin de l'année, l'environnement économique reste marqué par une inflation plus persistante, des taux durablement élevés et une forte sensibilité des marchés aux données économiques et géopolitiques.

Chez VIA Gestion Privée, notre approche reste inchangée : analyser les données, mesurer les conséquences fiscales et patrimoniales, puis décider.

🌸 **Octobre Rose** nous rappelle l'importance de la prévention et du diagnostic précoce du cancer du sein : une pensée particulière pour toutes les femmes et les familles concernées.

Le point macro d'octobre

L'INFLATION RESTE LE SUJET CENTRAL

🌐 **Monde** : le FMI prévoit une croissance mondiale de 3,1 % en 2026 puis 3,4 % en 2027. L'inflation mondiale atteindrait 4,7 % cette année avant de revenir à 4,1 % en 2027.

🇪🇺 **Zone euro** : inflation à 3,8 % en septembre, contre 3,2 % en août. L'énergie progresse de 18,8 % sur un an ; hors énergie, l'inflation ressort à 2,3 % (2,5 % hors énergie, alimentation, alcool et tabac).

⚠️ **Estimation rapide** : les chiffres définitifs sont sortis le 16 octobre, à reprendre. Septembre indiquait 3,3 % pour août, ici 3,2 % : révision à confirmer.

🏦 **BCE** : hausse de 25 pb en septembre, taux de dépôt à 2,50 %. Le 14 octobre, Christine Lagarde indiquait que la poussée inflationniste restait principalement liée à l'énergie, la BCE surveillant d'éventuels effets de second tour.

Notre lecture

La baisse rapide des taux, longtemps anticipée par les marchés, n'est plus le scénario central évident. Les rendements monétaires et obligataires sont redevenus significatifs, mais leur analyse doit intégrer le risque de crédit, la maturité, la sensibilité aux taux et la liquidité.

Parlons-en



ÉTATS-UNIS : NOUVELLE SURPRISE SUR L'INFLATION

C'est la principale nouveauté depuis notre précédente analyse : l'inflation américaine est remontée à **3,7 % en septembre**, contre 3,4 % en août. Sur un mois, les prix progressent de 0,6 %, notamment sous l'effet d'une **hausse de 7,1 % de l'essence**.

Plus important encore, l'inflation sous-jacente progresse de 0,3 % sur le mois et atteint **2,6 % sur un an**, contre 2,4 % en août.

La Fed avait relevé en septembre son taux directeur à une fourchette de **3,75 % – 4,00 %**. Prochaine réunion : **27 et 28 octobre**.

Au matin du 15 octobre, les marchés attribuaient environ **75 % de probabilité à un maintien des taux**, malgré le mauvais chiffre d'inflation.

Cette anticipation peut évoluer rapidement.

Notre lecture

La Fed doit arbitrer entre deux forces contraires : une inflation trop élevée d'un côté, le ralentissement de l'emploi et les tensions sur certains actifs financiers de l'autre. Cela plaide davantage pour la diversification que pour une stratégie construite sur un scénario unique de taux.

PÉTROLE : TOUJOURS AU-DESSUS DE 100 \$

Le Brent cotait 104,30 dollars le baril le 15 octobre. Les exportations du Golfe se sont partiellement redressées, mais les tensions autour du détroit d'Ormuz continuent d'entretenir une importante prime de risque.

L'Agence internationale de l'énergie estime par ailleurs que les tensions sur le marché mondial du diesel pourraient se prolonger jusque courant 2027.

Le risque majeur

Énergie durablement chère → inflation plus persistante → taux élevés plus longtemps.

FRANCE : INFLATION, CROISSANCE ET DETTE

L'INSEE a confirmé le 15 octobre une inflation harmonisée de 3,4 % en septembre, contre 2,6 % en août : son plus haut niveau depuis janvier 2024. La croissance reste faible : la Banque de France estime que le PIB aurait progressé d'environ 0,1 % au troisième trimestre 2026, après une croissance nulle au deuxième.

La dette publique atteignait 3 595,5 Md€ fin juin, soit 119,0 % du PIB, contre 117,5 % trois mois plus tôt (+59,6 Md€ sur le trimestre). Le taux français à 10 ans évolue autour de 4,8 %, à proximité de niveaux qui n'avaient plus été observés depuis plus de vingt ans.

⚠️ Septembre indiquait un 10 ans « récemment au-dessus de 4,18 % ».

Pour un investisseur

Il ne s'agit pas de conclure à une crise française. Ces chiffres justifient néanmoins de surveiller la concentration géographique des patrimoines, leur exposition à l'euro et aux actifs français, ainsi que l'évolution de la fiscalité nationale.

MARCHÉS FINANCIERS : RETOUR DE LA VOLATILITÉ

Depuis début septembre, les marchés financiers évoluent dans un environnement marqué par la remontée de l'inflation, les incertitudes monétaires et les tensions géopolitiques.

PERFORMANCES DU 31 AOÛT AU 20 OCTOBRE 2026 (CLÔTURES)

Indice	Fin août 2026	20 octobre 2026	Variation
S&P 500	7 686,14	7 712,57	+0,34 %
Nasdaq Composite	26 370,89	26 424,82	+0,20 %
Semi-conducteurs (SOX)	11 535,05	11 283,81	-2,18 %
CAC 40	8 334,50	7 838,49	-5,95 %
DAX	26 258,11	25 304,42	-3,63 %
FTSE 100	10 824,26	10 733,00	-0,84 %
Euro Stoxx 50	6 420,16	6 124,75	-4,60 %
Stoxx Europe 600	651,10	638,64	-1,91 %

Sources : *investing.com, Nasdaq et Reuters. Cours de clôture du 20 octobre 2026. Variations calculées à partir des valeurs de référence de votre newsletter. (Investing.com)*

🇺🇸 États-Unis : la tech sous pression

Malgré une progression légèrement positive depuis début septembre, les marchés américains ont connu une **correction significative le 14 octobre**, après une inflation supérieure aux attentes : S&P 500 –1,11 % ; Nasdaq –1,88 % ; SOX –4,30 %.

Les valeurs technologiques et liées à l'intelligence artificielle restent **particulièrement sensibles aux perspectives de taux** et aux interrogations sur la rentabilité des investissements massifs dans les infrastructures numériques.

🇪🇺 Europe : un bilan plus défavorable

Si les indices européens ont mieux résisté lors de la séance du 14 octobre, leur **bilan depuis début septembre reste négatif** : CAC 40 –5,54 % ; DAX –3,65 % ; Stoxx Europe 600 –2,05 %.

Cette divergence souligne **les différences de comportement entre les marchés et les secteurs**.

PRODUITS STRUCTURÉS : LA VOLATILITÉ PEUT CRÉER DES OPPORTUNITÉS

Les corrections observées sur certaines grandes thématiques, notamment la technologie, les semi-conducteurs et certains secteurs industriels, peuvent constituer des périodes intéressantes pour étudier de nouvelles émissions de produits structurés.

Une hausse de la volatilité implicite peut, selon les conditions de marché et les caractéristiques retenues, permettre de construire des produits offrant des coupons conditionnels potentiellement plus élevés ou des mécanismes de protection d'entrée. Ces conditions ne constituent toutefois pas automatiquement un point d'entrée favorable.

La sélection des sous-jacents, leur valorisation, les barrières de protection, la durée et la solidité financière de l'émetteur restent déterminantes. Une volatilité accrue peut également augmenter le risque de franchissement des barrières et de perte en capital.

Notre analyse

Ne pas présenter aujourd'hui une disposition du PLF comme une règle fiscale définitivement adoptée.

PLF 2027 : LE TEXTE ÉVOLUE DÉJÀ

Le projet de loi de finances pour 2027 est toujours en première lecture à l'Assemblée nationale. Des milliers d'amendements ont été déposés et une grande partie doit encore être examinée en séance publique.

Une règle simple

Ne pas présenter aujourd'hui une disposition du PLF comme une règle fiscale définitivement adoptée.



ASSURANCE-VIE ET CONTRATS ÉTRANGERS : ARTICLE 6

L'article 6 du texte initial reste un sujet particulièrement important pour nos clients détenant des contrats internationaux. Le projet prévoit de conditionner le bénéfice du régime fiscal français de l'assurance-vie au respect de plusieurs critères, notamment :

- versement des primes en numéraire ;
- actifs en droit de compte présentant des caractéristiques similaires aux actifs admis en unités de franchise ;
- encadrement des actifs pouvant être détenus dans certains fonds dédiés lorsqu'ils sont liés au souscripteur, au bénéficiaire ou à leur famille.

L'exposé des motifs précise expressément que **les contrats étrangers devront présenter des caractéristiques similaires** pour bénéficier du régime fiscal de l'assurance-vie.

Pour les contrats luxembourgeois

Il serait prématuré d'en déduire une remise en cause générale de l'assurance-vie luxembourgeoise : le sujet concerne avant tout certaines architectures ou certains actifs patrimoniaux. Nous suivons donc l'article 6 et ses amendements avant d'en tirer des conséquences définitives pour les FID, FAS ou autres contrats internationaux.

APPORT-CÉSSION 150-0 B TER : ÉVOLUTION IMPORTANTE

C'est ici que le texte a le plus évolué depuis notre dernière analyse. Le projet initial prévoyait une remise en cause très large de la purge de la plus-value en report lors d'une donation ou d'une succession.

Mais la commission des finances a adopté le 8 octobre **l'amendement I-CF1877 du rapporteur Philippe Juvin**, qui atténue très sensiblement le dispositif initial. Dans cette rédaction :

- ✅ la succession n'entraînerait plus la taxation de la plus-value en report ;
- ✅ les anciens apports resteraient régis par les règles actuelles ;

⚠️ certaines donations pourraient déclencher une imposition lorsque la holding a cédé les titres apportés dans les huit années suivant l'apport ;

📅 le paiement pourrait, sous conditions, être étalé sur dix ans ;

📅 la nouvelle règle viserait les apports réalisés à compter du 7 octobre 2026.

Point essentiel

Cette rédaction n'est toujours pas définitive : la séance publique peut à nouveau modifier le texte. Pour les dirigeants concernés par un apport-cession ou une transmission prochaine, il est indispensable de vérifier la situation au cas par cas avant toute opération.

AVANT LE 31 DÉCEMBRE : LES POINTS À VÉRIFIER

1) Analyser

Fiscalité 2026, résidence fiscale, plus et moins-values, CDHR, IFI, liquidités, contrats d'assurance-vie et projets de transmission.

2) Préparer

Les opérations qui demandent plusieurs semaines : donation, arbitrage, rachat, changement de résidence fiscale ou réorganisation patrimoniale.

3) Éviter

Prendre une décision importante sur la seule base d'une rumeur fiscale, d'un amendement non définitivement voté ou d'un mouvement de marché à court terme.

Parlons-en

NOTRE EXIGENCE : ALLER AU-DELÀ DE L'INVESTISSEMENT

La pertinence d'une décision patrimoniale ne se mesure pas uniquement à sa performance financière, mais également à sa cohérence fiscale, juridique et internationale.

Chez VIA Gestion Privée, notre expertise repose sur **une analyse transversale, une veille réglementaire permanente** et une **connaissance approfondie des enjeux liés à la mobilité internationale**.

Notre engagement

Transformer la complexité financière, fiscale et réglementaire en décisions patrimoniales éclairées, cohérentes et adaptées à chaque situation.

Notre engagement

Transformer la complexité financière, fiscale et réglementaire en décisions patrimoniales éclairées, cohérentes et adaptées à chaque situation. Une exigence que nous cultivons dans la durée, en nous appuyant, lorsque nécessaire, sur un réseau de professionnels spécialisés.

OCTOBRE : FAIRE LE POINT, SANS SUR-RÉAGIR

Les chiffres publiés ces derniers jours confirment un environnement où inflation, taux, énergie et finances publiques resteront déterminants pour les marchés et la gestion patrimoniale. Cela ne justifie pas de multiplier les arbitrages.

Le bon réflexe

Faire le point, mesurer les risques, vérifier la fiscalité et conserver la capacité d'agir lorsque l'analyse le justifie.

Parlons de votre stratégie patrimoniale

Laurence Peney
Fondatrice
+971 52 911 1334

Laurent Peney
Fondateur

Camille Simon
Consultante
+971 557807192

<https://www.via-ap.com/>

Ce document est une communication à caractère informatif. Les données, exemples ou produits évoqués sont fournis à titre purement illustratif et ne constituent en aucun cas une recommandation personnalisée ni une incitation à l'investissement. Chaque investisseur est invité à vérifier l'adéquation des solutions proposées à sa situation personnelle, avec l'aide de son conseiller.

Cet email a été envoyé à @, [cliquez ici pour vous désabonner](#).

Sources — données vérifiées au 15 octobre 2026

FMI — World Economic Outlook, octobre 2026.

Eurostat — Estimation rapide de l'inflation de la zone euro, septembre 2026 : 3,8 % ; énergie : +18,8 %.

BCE — Décision de politique monétaire de septembre 2026 : +25 pb ; taux de dépôt à 2,50 %.

Federal Reserve / U.S. Bureau of Labor Statistics — Politique monétaire et inflation américaine, septembre 2026 : 3,7 %.

INSEE — Inflation française (septembre 2026 : 3,4 %) et dette publique (T2 2026 : 3 595,5 Md€, soit 119,0 % du PIB).

Banque de France — Enquête de conjoncture, octobre 2026.

Assemblée nationale — PLF 2027 n° 3210, articles 5 et 6, amendement I-CF1877.

Ministère de l'Économie et des Finances — CDHR.

Reuters — Marchés, énergie, devises et taux, 14-15 octobre 2026.

Cette publication a une vocation exclusivement informative et présente des données économiques, financières, fiscales et réglementaires disponibles à sa date de rédaction. Elle ne constitue ni un conseil en investissement personnalisé, ni une recommandation d'investissement, ni une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente d'un instrument financier.

Les dispositions relatives au projet de loi de finances pour 2027 sont en cours d'examen parlementaire et peuvent être modifiées ou supprimées avant l'adoption définitive de la loi.

Tout investissement comporte des risques, notamment de perte en capital, de marché, de crédit, de taux, de change et/ou de liquidité selon les actifs concernés. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Toute recommandation individuelle doit tenir compte de la situation financière et patrimoniale, des objectifs, de l'horizon de placement, des connaissances, de l'expérience et de la tolérance au risque de l'investisseur.

VIA Gestion Privée veille à ce que ses communications présentent un caractère clair, exact et non trompeur, conformément aux principes applicables aux Conseillers en Investissements Financiers.